الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 27 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/24/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Banque Populaire Tanger Tétouan, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 21 décembre 2022, 2 156 751 actions Banque Centrale Populaire (BCP) au cours unitaire de 234 dirhams au profit de la Banque Populaire Rabat Kénitra et MCMA, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Par ailleurs, la Banque Populaire Tanger Tétouan a déclaré avoir acquis, sur le marché central, le même jour 34 738 actions BCP.

Suite à ces transactions, la Banque Populaire Tanger Tétouan déclare détenir 9 007 886 actions BCP, soit 4,4 % du capital de ladite banque.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la Banque Populaire Tanger Tétouan envisage d'arrêter ses cessions sur la valeur BCP.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma